

TERMES DE REFERENCES

REFERENCE	Appel à consultation N°07/ONDH/ONU/2017
PROJET	Programme Conjoint ONDH/ONU
OBJET	Recrutement d'un (e) consultant(e)
TITRE	Assistance technique pour la mise en œuvre de 2 enquêtes régionales sur les Indicateurs de Prestation de Service en Education -IPSE-(Rabat-Salé-Kénitra et oriental)
DUREE	70 Jours ouvrables
LIEU	Rabat

1. Contexte de l'étude :

Le chantier de la réforme du système d'éducation et de formation est au cœur des priorités nationales. Bien que des progrès importants aient été réalisés dans le développement du système éducatif, plusieurs déficiences persistent et continuent à entraver le processus de développement humain. En effet, « les taux de scolarisation au secondaire et au niveau supérieur restent faibles et disparates au Maroc, et la durée moyenne de scolarisation est inférieure à la moyenne des pays ayant le même niveau de revenu », souligne le rapport « Diagnostic de croissance du Maroc » établi par la BAD, en collaboration avec le Millenium challenge coopération (MCC).

Face aux orientations royales contenues dans le discours du 20 août 2012, et qui placent le système éducatif en tête des priorités nationales et du programme gouvernemental, une stratégie nationale relative au projet de l'établissement a été lancée en novembre 2014. Cette stratégie a pour objectif la consécration de l'approche de la gestion collective des établissements, en impliquant les enseignants dans l'élaboration d'une vision collective pour améliorer la qualité des services dispensés par les établissements scolaires.

Dans ce contexte, l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH)¹ a lancé une enquête visant à évaluer la qualité des prestations des services rendus par le système éducatif marocain notamment le primaire. Et ce, afin d'accompagner les différentes parties concernées dans leurs prises de décisions et d'améliorer les services rendus en éducation.

La prestation de services en éducation est considérée comme une fonction d'intrants clés, partant des compétences des enseignants et du staff administratif et les efforts qu'ils déploient pour remplir leur mission. Bien sûr, les résultats de la production de services éducatifs ne sont pas seulement affectés par l'unité de prestation de services (l'école), mais aussi par l'environnement qui l'entoure et les systèmes qui la sous-tendent, sans oublier le comportement des individus et des ménages concernés.

Ainsi, les Indicateurs d'évaluation des Prestations de Services rendus en Education (IPSE) sont axés sur trois dimensions : la disponibilité d'intrants clés pour une prestation effective de services, la compétence des enseignants et leurs efforts (voir tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 : Indicateurs clés IPSE

<i>Disponibilité d'intrants clés</i>	<i>Effort du prestataire</i>	<i>Compétence du prestataire</i>
<p><u><i>Ecole</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure scolaire • Disponibilité de matériel didactique de base • Rapport qualité enseignant-élève • Elèves par manuel scolaire 	<p><u><i>Enseignant</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de l'école • Absence de la salle de classe 	<p><u><i>Enseignant</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignant ayant un niveau minimal en mathématiques, français et arabe • Temps d'enseignement quotidien

2. **Objet de la consultation:**

L'Observatoire National du Développement Humain a lancé une enquête sur l'évaluation des prestations de services rendus par l'éducation. Cette enquête vise l'établissement : (i) des indicateurs de compétence destinés à évaluer le niveau de compétence des acteurs (enseignants et autres personnels), (ii) des indicateurs d'effort mesurés par la présence effective mais aussi par la qualité des services fournis aux élèves, (iii) des indicateurs d'intrants destinés à évaluer les ressources matérielles et humaines, les moyens pédagogiques et les conditions de travail, et (iv) des indicateurs de satisfaction des usagers.

Rappelant que l'enquête sur les Indicateurs de Prestations de Services en Education a été réalisée par l'ONDH en 2016 au niveau national, l'échantillon a concerné 300 écoles primaires réparties sur l'ensemble du territoire marocain.

Vu l'importance des Indicateurs de Prestations de Services en Education à renseigner sur la qualité de l'offre scolaire, l'étude sera reconduite au niveau régional pour mieux éclairer les différents acteurs dans leur prise de décision. Deux régions ont été retenues : l'Oriental et Rabat-Salé-Kénitra. Ces deux régions sont assez particulières.

¹<http://www.ondh.ma/>

Les résultats de l'enquête dans les deux régions seront déclinés au niveau des provinces.

Dans la région de l'Oriental, on y trouve une diversité de types d'écoles, surtout les écoles communautaires qui sont les plus concentrées dans cette région. En plus cette région connaît le taux de scolarisation le plus faible au niveau national 92,3%² (et 84,6% au rural).

La région de Rabat-Salé-Kénitra est fortement urbanisée environ 70% de la population vit en milieu urbain en raison notamment de l'exode rural et de la création de nouveaux centres urbains, mais aussi de l'extension des périmètres urbains des villes. Cette région connaît de fortes disparités internes et enregistre l'indice de Gini le plus élevé 0.442³.

L'échantillon de cette enquête concerne environ 265 écoles primaires (publiques et privées), 130 écoles dans la région de Rabat-Salé-Kénitra et 135 écoles dans l'Oriental. Cet échantillon permettra de dégager des indicateurs de prestation au niveau de chacune des régions retenues et de réaliser les différentes désagrégations par (province, milieu, secteur, type d'école, ...) avec des estimations plus précises ce qui permettra d'éclairer et de mieux orienter les parties prenantes dans leur prise de décision.

3. Objectifs spécifiques de la consultation :

La présente consultation concerne la conception et le suivi de la mise en œuvre de l'enquête sur les indicateurs de prestations de services en éducation en plus de l'analyse des données collectées.

Le consultant s'engage à apporter, pour une durée de 70 jours, son assistance technique à la réalisation de cette étude. Les tâches du consultant comprennent :

- La révision des outils de l'enquête (Questionnaire et manuel d'instructions) ;
- La formation du personnel de collecte ;
- La supervision de l'enquête sur terrain et validation des données apurées par le(s) bureau(x) d'études chargé(s) de la collecte de l'enquête;
- L'analyse des données collectées.

4. Consistance des prestations du Consultant

Dans le cadre de la présente consultation, la mission du Consultant se définit comme suit :

Phase 1 : Révision des outils de l'enquête

Dans cette phase, le consultant est appelé à introduire les révisions nécessaires dans le questionnaire et le manuel d'instructions à la lumière des enseignements tirés de l'enquête nationale (IPSE-2016).

² La région de l'oriental, HCP, Juin, 2017.

³ Indices de pauvreté, vulnérabilité et inégalité selon la région 2001-2014, HCP.

Phase 2 : Formation du personnel de collecte

Le consultant est mené, dans cette seconde phase, à former le personnel de l'enquête (enquêteurs et superviseur) à Rabat. Il faut noter que la formation se réalisera séparément pour les deux régions. Le spécialiste en éducation, qui sera mobilisé par le consultant chef du projet, doit aussi assister à la formation du personnel de collecte.

Phase 3 : Suivi sur terrain, validation des données de l'enquête et note de cadrage du rapport d'analyse

Il s'agit d'assurer le suivi avec le(s) bureau⁴(x) d'études pour ce qui est de la qualité des données collectées au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête sur le terrain. Le consultant doit garder un contact permanent avec l'équipe d'experts du bureau d'études tout au long de la période de collecte afin d'assurer un contrôle continu de la qualité des données.

Le consultant est amené à effectuer lui ou son coéquipier des sorties de supervision de l'enquête sur le terrain, au moins deux sorties de supervision par région et faire des rapports de supervision et ce afin de contrôler de la qualité de la collecte et le respect du protocole de l'enquête.

Durant cette phase, le consultant devra aussi valider les données apurées par le(s) bureau(x) d'études chargé(s) de la collecte et de présenter la note de cadrage du rapport d'analyse des données pour chaque région. Cette note, doit retracer la méthodologie détaillée à adopter pour la rédaction des rapports et les indicateurs retenus avec l'argumentaire du choix de ces derniers.

Phase 4 : Analyse des données

Une fois la note de cadrage discutée et validée avec l'ensemble de l'équipe de l'ONDH, le consultant procédera à la rédaction du rapport d'analyse. Dans cette phase, le consultant est tenu de produire deux rapports d'analyse, un rapport pour chaque région, respectant l'architecture suivante :

1. Profil socioéconomique de la région

Le consultant est amené à élaborer le profil socioéconomique de la région : Caractéristiques démographiques de la population, des conditions de vie et de bien-être en plus de la situation du marché de travail dans la région.

2. Données sur le secteur de l'éducation dans la région

Suite au profil socioéconomique, le consultant va dresser une situation descriptive des indicateurs d'éducation dans la région ainsi que leur évolution.

3. Analyse descriptive des données de l'enquête

⁴ Selon le résultat du marché, un ou deux bureaux d'études pourront être retenus, le consultant doit assurer le suivi de l'enquête dans les deux régions retenues.

Avant d'aborder l'analyse des données, le consultant devra procéder à la production des premiers résultats descriptifs issus des données collectées en exploitant l'ensemble des modules du questionnaire. Le consultant effectuera un premier calcul des indicateurs retenus dans la note de cadrage. Une comparaison avec les résultats des données de l'enquête nationale est recommandé à chaque fois qu'il est nécessaire.

4. Analyse approfondie

Le consultant est tenu, au niveau de l'analyse approfondie de réaliser les tâches essentielles suivantes :

- Procéder aux différentes analyses bi-variées et multivariées des indicateurs retenus ;
- Analyser minutieusement les grandes problématiques ressorties dans les deux analyses bi-variées et multivariées.

5. Synthèse des enseignements et recommandations dégagés des analyses descriptive et approfondie

Lors de cette phase, le consultant participera aux ateliers de restitution des résultats de l'enquête sur les Indicateurs de Prestations de Services en Education. Le consultant doit élaborer une synthèse des principaux résultats et des enseignements et recommandations relatifs à l'amélioration de la qualité des services de prestations en éducation. Il devra aussi reporter sous forme de comptes rendus, l'ensemble des recommandations ressorties lors des débats et apporter les modifications au rapport d'analyse.

Tout au long du projet, le consultant sera amené à participer et mener des réunions de travail avec l'équipe de l'ONDH dans les locaux de l'ONDH pour présenter l'état d'avancement de ses travaux.

5. Documents à fournir par le Consultant (livrables par phase) :

Le Consultant est tenu de fournir **à l'ONDH** les livrables suivants :

Phase 1 :

- Questionnaire et manuel d'instructions finalisés.

Phase 2 :

- Formation réalisée et support de formation (présentation PPT) ;
- Rapport de formation et fiches d'évaluation de la formation pour la région de l'Oriental ;
- Rapport de formation et fiches d'évaluation de la formation pour la région de Rabat-Salé-Kénitra.

Phase 3 :

- Rapport décrivant le processus de suivi de la qualité des données collectées et apurées par le bureau d'études chargé de l'enquête dans l'Oriental ;
- Calendrier de sorties de supervision dans la région de l'Oriental ;

- Rapport décrivant le processus de suivi de la qualité des données collectées et apurées par le bureau d'études chargé de l'enquête dans la région de Rabat-Salé-Kénitra ;
- Calendrier de sorties de supervision dans la région de Rabat-Salé-Kénitra ;
- Fichier des données collectées apurées et validé pour la région de l'Oriental ;
- Fichier des données collectées apurées et validés pour la région de Rabat-Salé-Kénitra ;
- Note de cadrage du rapport d'analyse des données de l'enquête.

Phase 4 :

- Rapport final des résultats de l'enquête pour la région de l'Oriental ;
- Rapport final des résultats de l'enquête pour la région de Rabat-Salé-Kénitra ;
- Synthèse en Français et en Arabe (environ 10 pages) de l'analyse dans la région de l'Oriental;
- Synthèse en Français et en Arabe (environ 10 pages) de l'analyse dans la région de Rabat-Salé-Kénitra;
- Présentations réalisées lors des ateliers et/ou des réunions de travail organisées ;
- Base de données de l'enquête : incluant les *poinds d'extrapolation finaux* et *les variables calculées pour réaliser l'analyse*.
- Participation à la restitution des résultats des enquêtes au niveau régional ;

Chaque livrable devra être validé par le comité de suivi de l'étude.

6. Collaboration :

Le consultant travaillera sous la responsabilité de l'ONDH et collaborera avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'enquête IPSE, notamment le MENFP, et le bureau d'étude chargé de la collecte des données sur le terrain.

7. Délais de la réalisation de la consultation :

La réalisation de la consultation est prévue pour une durée globale de **70 jours** ouvrables, incluant toutes les étapes.

Phase	Durée en jours ouvrables
Phase 1	5 jours
Phase 2	20 jours
Phase 3	25 jours
Phase 4	20 jours
Total	70 jours

8. Profil des membres de l'équipe du projet :

L'équipe qui sera chargée de l'exécution des prestations du présent contrat, devra comprendre des profils de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Cette équipe comprendra deux membres un chef de projet (le consultant) et un autre membre spécialiste en éducation:

1. Le chef du projet, doit avoir le profil suivant :

- Haut niveau universitaire (bac + 5 minimum) dans les domaines des sciences humaines et sciences sociales ;
- Au moins 10 années de recherches et d'autres expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de l'évaluation de l'action publique y compris l'éducation ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans la réalisation de missions similaires ;
- Avoir une bonne connaissance des questions relatives au développement humain, la gouvernance, et les acteurs institutionnels au Maroc et plus particulièrement la question de l'éducation ;
- Une bonne maîtrise des techniques d'enquêtes, socio-économiques et socio-éducatives, de saisie des données, d'apurement des fichiers et d'analyse des données ;
- Une bonne maîtrise des techniques d'économétrie ;
- Expertise dans l'animation d'ateliers ;
- Maîtrise de la langue française, la langue anglaise et/ou arabe est un atout.

Le chef du projet soumettra la proposition d'un deuxième membre spécialiste en éducation qui fera partie de son équipe.

2. Le spécialiste dans le domaine de l'éducation, doit avoir les qualifications suivantes :

- Diplômé(e) (Bac +5 ou plus) d'une grande école ou d'une université de l'enseignement supérieur.
- Une bonne maîtrise des techniques d'enquêtes, d'apurement des fichiers et d'exploitation et d'analyse des données d'enquêtes;
- Expérience souhaitable en matière d'études économétriques ;
- Maîtrise de l'arabe et du français.

Le chef du projet est l'interlocuteur unique du maître d'ouvrage et il est responsable de l'aboutissement de l'étude. Le spécialiste en éducation doit travailler sous la responsabilité et la supervision du chef du projet. S'il apparaît que la performance de l'un des intervenants n'est pas satisfaisante, le prestataire devra, sur demande motivée de l'ONDH, fournir immédiatement un remplaçant dont les qualifications sont au moins égales à celles de la personne à remplacer.

9. Langues de consultation :

La langue française sera la langue utilisée durant toutes les étapes de cette consultation.

10. Calendrier de paiement :

Le consultant sera payé après la validation définitive de chaque étape par le comité de pilotage du projet. Le consultant va être payé avec une somme forfaitaire en plusieurs tranches comme suit :

Phases	% de paiement
Phase 1	10 %
Phase 2	20 %
Phase 3	30%
Phase 4	40 %

11. Dépôt des dossiers de soumission

Les candidats(es) intéressés(es) par cette consultation voudront bien adresser leur demande à l'ONDH, *Complexe Administratif de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation - Imm A2 - Avenue Allal El Fassi - Madinat Al Irfane – Rabat.*

Composition du dossier de candidature :

- Le CV du chef de projet, indiquant les titres et expériences dans les domaines cités ci-dessus ;
- Le CV du coéquipier du chef de projet, indiquant les titres et expériences dans les domaines cités ci-dessus.

Le délai de soumission des candidatures **est fixé au 12/12/2017.**

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.